

# MOBILISONS-NOUS CONTRE L'AUSTÉRITÉ !



La fin de l'année 2014 était marquée par d'importantes mobilisations dans l'ensemble du pays : une manifestation de 120.000 personnes, des grèves tournantes bien suivies et la grève générale du 15 décembre. Ce jour-là, le pays entier était à l'arrêt, quelques jours à peine après une grève générale qui paralysait aussi l'Italie. Cette mobilisation a été une réussite : pas un seul train n'a circulé, les transports en commun (bus, tram et métro) étaient à l'arrêt,

le secteur public était largement en grève, ainsi que les dockers et les travailleurs des aéroports. Beaucoup des travailleurs participaient pour la première fois aux piquets. Une manifestation s'est même organisée à Bruxelles à l'initiative d'un groupe des délégués et militants de la CGSP-ALR. Une partie importante de la population est sortie dans la rue et a participé aux actions pour montrer son rejet du plan du gouvernement, un plan qui attaque les services publics, les services sociaux, la sécurité sociale, les salaires, les pensions, les allocations sociales, l'emploi, l'enseignement, la culture et plusieurs libertés démocratiques. La plupart des manifestants et des grévistes se demandaient comment cette lutte aller continuer ? Le gouvernement allait-il céder ? Ce mouvement était porté par l'enthousiasme d'une lutte nationale (travailleurs du nord et du sud) contre l'austérité.

Après un mois et demi de mobilisations, le seul acquis que nous avons obtenu serait « la possibilité de négocier ». Des hauts responsables syndicaux se félicitent ainsi d'avoir atteint leur objectif : « relancer la concertation ». Les dirigeants patronaux et syndicaux ont conclu un pré-accord sur la répartition de l'enveloppe budgétaire « bien-être » et d'une mini-marge salariale pour les secteurs forts. Ce pré-accord est un renoncement : le patronat et le gouvernement répètent dans les médias que toutes les mesures de l'accord de gouvernement s'appliqueront, sans exception, et que cette « concertation sociale » ne porte que sur les modalités de leur application. Et effectivement, certaines de ces mesures s'appliquent déjà : depuis le 1er janvier 2015, près de 31.500 personnes ont été exclues du chômage, poussées vers les CPAS ou vers des contrats de plus en plus précaires. Les allocations de l'ONEM, crédits-temps et autres, diminuent ou disparaissent. L'appauvrissement de l'enseignement, de la culture et la privatisation des entreprises publiques, comme la SNCB, continuent.

L'accord de gouvernement n'est rien d'autre que le cahier de revendications patronal. Tant que les mesures de précarisation des travailleurs qu'il contient ne sont pas enterrées, les directions syndicales doivent refuser toute paix sociale avec le patronat et le gouvernement et mettre sur pieds un deuxième plan d'action en front commun, plus massif encore. Mais rester dans l'attente de ce plan n'aide pas notre combat. En discutant avec nos collègues, en interpellant collectivement nos délégués et permanents, nous pouvons faire avancer la mobilisation. Il faut saisir chaque opportunité d'organiser des réunions et des assemblées pour que les travailleurs eux-mêmes discutent de comment continuer cette lutte et préparer la mobilisation jusqu'au retrait de tout le plan du gouvernement.

**Face à ce plan qui répond à la crise en sauvant les banques et les patrons, nous devons imposer un plan de sauvetage des travailleurs : pour le non paiement de la dette, pour l'augmentation des salaires, pour la diminution du temps du travail avec embauche compensatoire !**

**Ligue Communiste des Travailleurs**

Section belge de la Ligue Internationale des Travailleurs - (LIT-QI)

[www.lct-cwb.be](http://www.lct-cwb.be) - [lct.cwb@gmail.com](mailto:lct.cwb@gmail.com) - [www.facebook.com/LigueCommunisteDesTravailleurs](https://www.facebook.com/LigueCommunisteDesTravailleurs)

Ne pas jeter sur la voie publique - Ed. resp. : J. Talpe, rue de l'Elan, 73 - 1170 Bruxelles

